



COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultat définitif de l'offre publique d'achat initiée par Hologic Hub Ltd. portant sur les actions SuperSonic Imagine

Manchester (Royaume-Uni) et Aix-en-Provence (France), le 16 décembre 2019

L'Autorité des marchés financiers a publié aujourd'hui les résultats définitifs, après réouverture, de l'offre publique d'achat initiée par Hologic Hub Ltd. visant les actions SuperSonic Imagine.

Lors de la réouverture de l'offre publique d'achat, qui s'est déroulée du 25 novembre au 13 décembre 2019 (inclus), 474.425 actions SuperSonic Imagine ont été apportées à l'offre réouverte, centralisée par Euronext Paris, tandis que 310.630 actions SuperSonic Imagine ont été acquises sur le marché par Hologic Hub Ltd., au prix de l'offre de 1,50 € par action.

Ainsi, Hologic Hub Ltd. détiendra effectivement, à l'issue du règlement-livraison de l'offre publique réouverte, 19.186.609 actions de SuperSonic Imagine représentant 80,85% du capital et des droits de vote de SuperSonic Imagine¹.

Les informations et documents liés à l'offre publique d'achat sont disponibles comme suit :

- la note d'information établie par Hologic Hub Ltd. ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°19-479 en date du 8 octobre 2019 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Hologic Hub Ltd. peuvent être consultées sur le site internet de Hologic Hub Ltd. (www.hologictenderoffer.fr) et obtenues sans frais auprès de Rothschild Martin Maurel (29 avenue de Messine, 75008 Paris) ;
- la note en réponse établie par SuperSonic Imagine ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°19-480 en date du 8 octobre 2019 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SuperSonic Imagine peuvent être consultées sur le site internet de SuperSonic Imagine (www.supersonicimagine.fr) et obtenues sans frais au siège social de SuperSonic Imagine (510 rue René Descartes, Les Jardins de la Duranne Bât E et F, 13857 Aix-en-Provence Cedex 3) ;
- les documents ci-dessus peuvent également être consultés sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

¹ Sur la base du capital social au 30 novembre 2019 (tel que publié par SuperSonic Imagine conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) composé de 23.729.745 actions représentant autant de droits de vote, le nombre total de droits de vote étant calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

Avertissement

Le présent communiqué a un caractère purement informatif et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de sollicitation ou démarchage dans quelque pays que ce soit, y compris la France.

Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, publié ou diffusé dans d'autres pays que la France.

L'offre publique d'achat ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre, qui a été soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers, qui contient les termes et conditions complets de l'offre publique d'achat. Toute décision relative à l'offre publique d'achat devra se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

L'offre publique d'achat est faite exclusivement en France et n'a fait ou ne fera l'objet d'aucun enregistrement ou visa dans un pays autre que la France (l'offre publique d'achat n'a notamment pas été enregistrée ou déposée auprès des autorités de régulation des Etats-Unis). La diffusion de ce communiqué, de la documentation liée à l'offre publique d'achat, l'offre publique d'achat, son acceptation ainsi que la livraison des actions peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre publique d'achat ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation à partir d'un pays où l'offre publique d'achat fait l'objet de restrictions. Les porteurs d'actions SuperSonic Imagine situés ailleurs qu'en France ne peuvent participer à l'offre publique d'achat que dans la mesure où une telle participation est permise par le droit local auquel ils sont soumis.

Concernant les Etats-Unis, il est particulièrement précisé que l'offre publique d'achat n'est pas faite, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des personnes résidentes aux États-Unis, et aucune acceptation de cette offre publique d'achat ne peut provenir des États-Unis. Aucune offre ou sollicitation pour acheter ou vendre des titres n'est faite à des U.S. Holders (tel que ce terme est défini conformément au droit applicable aux Etats-Unis). En conséquence, aucun exemplaire ou copie du présent communiqué, de la note d'information établie par Hologic Hub Ltd., de la note en réponse établie par SuperSonic Imagine ou autre document relatif à l'offre publique d'achat ne pourra être envoyé par courrier, ni communiqué, ni diffusé aux États-Unis de quelque manière que ce soit

Les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué, de la note d'information établie par Hologic Hub Ltd., de la note en réponse établie par SuperSonic Imagine ou de tout autre document relatif à l'offre publique d'achat, doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions.

Le groupe Hologic (Hologic Hub Ltd., ses affiliés, conseils ou représentants) et la société SuperSonic Imagine (ses affiliés, conseils ou représentants) déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions ou des restrictions légales applicables par quelque personne que ce soit.

À propos d'Hologic Hub Ltd.

Hologic Hub Ltd., est une filiale indirecte à 100% de la société Hologic Inc., une société de technologie médicale innovante dont l'objectif premier est d'améliorer la santé et le bien-être des femmes grâce à la détection et au traitement.

Pour plus d'informations sur le groupe Hologic, rendez-vous sur le site www.hologic.com.

À propos de SuperSonic Imagine

SuperSonic Imagine est une société de technologie médicale (Medtech) spécialisée dans l'imagerie échographique. La société conçoit, fabrique et commercialise une plateforme échographique dont la technologie exclusive ultrarapide (UltraFast™) a donné naissance à de nouveaux modes d'imagerie, aujourd'hui devenus des standards dans le parcours de soins non-invasifs pour la caractérisation des maladies du sein, du foie ou de la prostate. Le premier mode innovant UltraFast™ est l'élastographie ShearWave® (SWE™), qui permet aux médecins de visualiser et d'analyser instantanément la dureté des tissus, information capitale pour le diagnostic de nombreuses pathologies. À ce jour, plus de 600 publications valident les bénéfices de ses technologies. Le dernier né de la gamme Aixplorer®, Aixplorer MACH® 30, introduit une nouvelle génération d'imagerie UltraFast™ permettant l'optimisation de l'ensemble des modes d'imagerie innovants : ShearWave PLUS, Doppler UltraFast, Angio PL.U.S, TriVu. Avec plus de 2 300 échographes installés dans le monde, SuperSonic Imagine est présente dans plus de 80 pays et ses principaux marchés sont la Chine, les États-Unis et la France. Les revenus du groupe pour l'exercice 2018 s'élèvent à 24,6 M€. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext Paris (symbole : SSI, FR0010526814).

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.supersonicimagine.fr.

Contacts Hologic

Relations Médias Corporate

Jane Mazur
Vice President, Communication
(508) 263-8764

Relations Investisseurs & Communication

Michael Watts
Vice President, Relations Investisseurs
(858) 410-8588

Contacts SuperSonic Imagine

NewCap

Relations Investisseurs – Relations Médias
Thomas Grojean / Nicolas Merigeau
supersonicimagine@newcap.eu
+33 1 44 71 98 55